



TOGETHER
for a sustainable future

OCCASION

This publication has been made available to the public on the occasion of the 50th anniversary of the United Nations Industrial Development Organisation.



TOGETHER
for a sustainable future

DISCLAIMER

This document has been produced without formal United Nations editing. The designations employed and the presentation of the material in this document do not imply the expression of any opinion whatsoever on the part of the Secretariat of the United Nations Industrial Development Organization (UNIDO) concerning the legal status of any country, territory, city or area or of its authorities, or concerning the delimitation of its frontiers or boundaries, or its economic system or degree of development. Designations such as “developed”, “industrialized” and “developing” are intended for statistical convenience and do not necessarily express a judgment about the stage reached by a particular country or area in the development process. Mention of firm names or commercial products does not constitute an endorsement by UNIDO.

FAIR USE POLICY

Any part of this publication may be quoted and referenced for educational and research purposes without additional permission from UNIDO. However, those who make use of quoting and referencing this publication are requested to follow the Fair Use Policy of giving due credit to UNIDO.

CONTACT

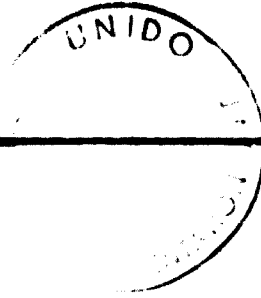
Please contact publications@unido.org for further information concerning UNIDO publications.

For more information about UNIDO, please visit us at www.unido.org

32401
15

Distr.
RESTREINTE
UNIDO/IPPD.134
14 décembre 1973
FRANCAIS

ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR LE DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL



05496

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU MAROC ORIENTAL
(LOR/73/012/A/01/37)

1ère phase : enquête industrielle

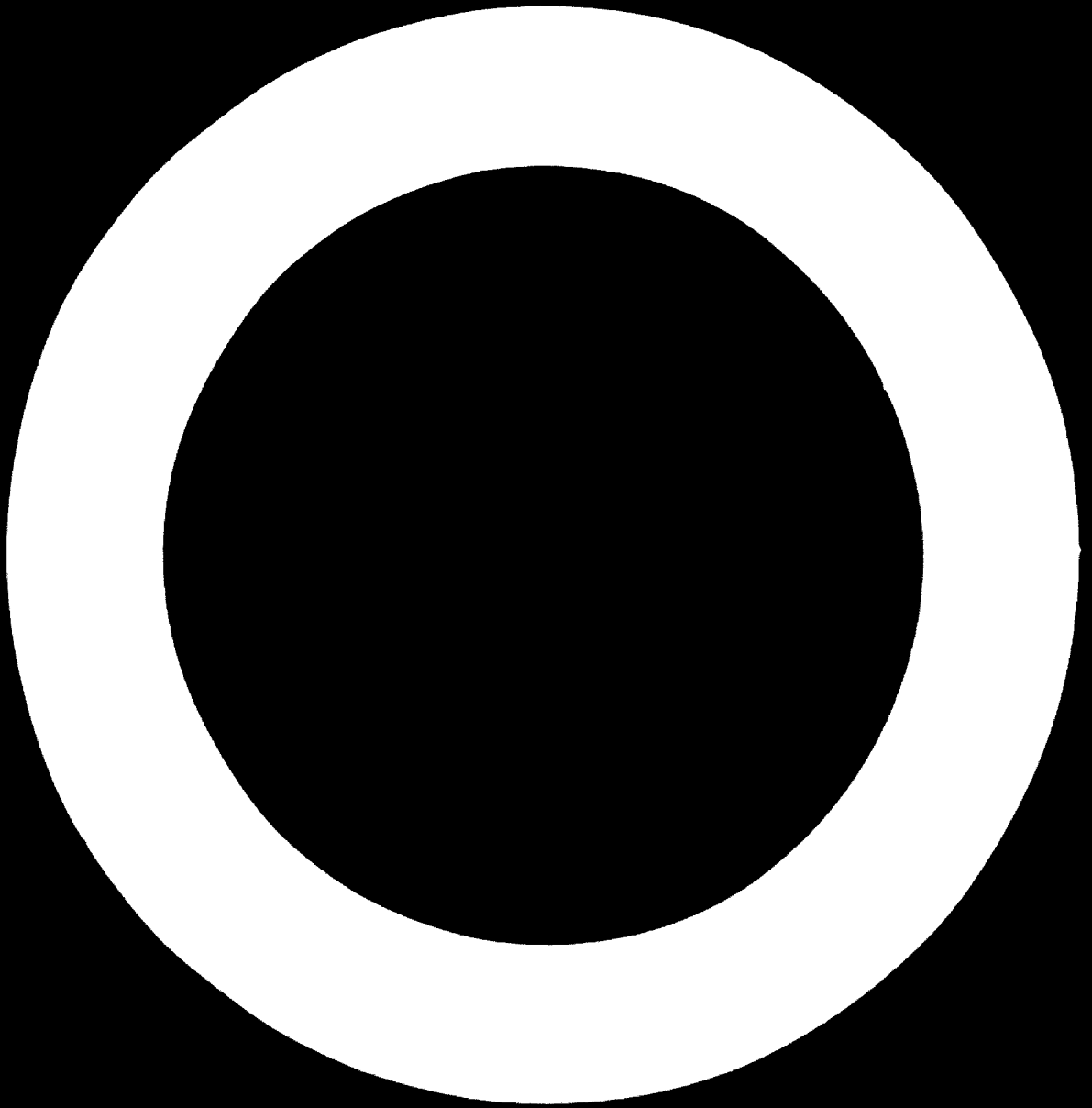
RAPPORT DE MISSION EXPLORATOIRE

19 au 29 novembre 1973

par

A. Ben-Amer

We regret that some of the pages in the microfiche copy of this report may not be up to the proper legibility standards even though the best possible copy was used for preparing the master fiche



1. Dans le but de finaliser la requête présentée au PNUD par le Gouvernement marocain au mois de juillet 1973 qui a confié à l'ONUDI l'exécution d'une enquête industrielle de la Région VI (Orientale), un fonctionnaire de l'ONUDI s'est rendu à Rabat et y a séjourné du 19 - 29 novembre 1973. Il a eu des discussions avec les principaux intéressés dont les noms et fonctions sont mentionnés sur la liste annexée à ce rapport. (voir Annexe 1).

2. Il est apparu dès le début que les responsables marocains attachent une grande importance à la réalisation de l'étude dans les délais les plus brefs.

3. Par ailleurs le Directeur du Bureau Régional du PNUD pour l'Europe, la Méditerranée et le Moyen-orient, New-York, tant dans sa lettre du 12 octobre 1973 à Mr. H. Kamberg, représentant Résident du PNUD à Rabat, que dans sa lettre du 15 octobre 1973 à Mr. Quijano-Caballero, Directeur de la Division de la coopération technique, ONUDI, s'est félicité de ce que le document de projet signé par le Gouvernement marocain ait assigné des objectifs bien appropriés à l'enquête industrielle ainsi qu'une approche adéquate. Il a alors été convenu, avec le Bureau du PNUD à Rabat et le Conseiller de l'ONUDI pour le Maghreb - dans le but de gagner du temps - de ne pas procéder à la rédaction d'une nouvelle requête qui aurait de nouveau transité par le circuit obligatoire (Gouvernement marocain - PNUD, Rabat - ONUDI - PNUD, New-York etc...) mais de mener les discussions avec les responsables marocains en vue d'arrêter les modalités d'exécution de l'enquête industrielle notamment :

- la date de démarrage;
- l'affectation d'homologues, de locaux et des moyens de transport;
- le choix du profil des experts;
- la supervision technique et administrative du travail de la mission.

4. Le Secrétariat d'Etat au Plan, le Ministère de l'Industrie et l'Office du Développement industriel voudraient que l'équipe qui entreprendra l'enquête industrielle puisse commencer dans les meilleurs délais. Tenant compte des contraintes imposées par la procédure de recrutement (sélection de candidats, soumission des noms de plusieurs candidats au Gouvernement pour acceptation, rassemblement de l'équipe pour le briefing, etc...) nous pensons que l'équipe sera sur le terrain vers les mois de mai - juin 1974. Ces trois départements ont donné leur accord de principe pour que le travail démarre vers cette période de l'année.

5. Ils se déclarent par ailleurs prêts à déléguer auprès des experts de l'équipe cinq homologues nationaux de formation universitaire et qui par la suite pourraient répéter l'enquête dans d'autres régions du Maroc. L'équipe disposera de bureaux de travail à l'ODI et bénéficiera de moyens de transport qui seront mis à sa disposition par ce même Office.

6. Quant aux profils des cinq experts de l'équipe ils ont été fixés dans leurs grandes lignes en accord principalement avec le Secrétaire général de l'ODI. Cinq descriptions de poste ont été rédigées par nos soins à Rabat et discutées avec les responsables de l'ODI. (voir Annexe II). Dans la rédaction de ces descriptions de poste nous nous sommes attachés principalement

- a) à ne pas étudier des branches industrielles qui ont été déjà prospectées par d'autres experts et
- b) à relier l'enquête à des projets concrets envisagés par les Autorités marocaines.

7. L'ODI se déclare prêt à assumer la supervision technique de l'équipe qui menera l'enquête et le Ministère de l'Industrie à assurer la liaison administrative entre l'équipe et les autres Départements. Le Secrétariat d'Etat au Plan fournira toute la documentation de base dont il dispose : fichier établissements, enquêtes, recensements, etc...

8. En accord avec les principaux intéressés (PNUD Rabat, Ministère de l'Industrie, Secrétariat d'Etat au Plan, ODI, Conseiller hors Siège) et pour répondre aux vœux du PNUD, New-York nous avons raccourci la durée de l'enquête de 4 mois à 3 mois, y compris le temps nécessaire pour le briefing et debriefing à Vienne. Le coût total du projet a été ramené à 41.250 US \$: contribution du PNUD et 15.000 Dirhams : contribution du Maroc (voir Annexe III).

9. En ce qui concerne l'ONUDI, la procédure de recrutement des experts sera entamée sans plus attendre et nous pensons être en mesure de communiquer au Gouvernement des noms et des curricula vitae dans les prochains mois.

ANNEXE A, Liste des Responsables Rencontrés

- I. Secrétariat d'Etat à la Coopération
 1. Mr Daddi, Directeur
 2. Mr Meftah,

- II. Ministère de l'Industrie des Mines, du Commerce et de la Marine Marchande
 3. Mr M'hamed Majid, Directeur
 4. Mr Belmlih, Chef du Service textile
 5. Mr El Madani Laraki
 6. Mr Roure, Conseiller

- III. Secrétariat d'Etat au Plan au Développement Régional et à la Formation des Cadres
 7. Mr Ben Cheikh, Directeur

- IV. Office du Développement Industriel (ODI)
 8. Mr Benhayoun, Secrétaire Général
 9. Mr Jaïdi, Chef du Département des Etudes Générales

- V. Centre d'Etudes Industrielles du Maghreb
 10. Mr M. Daya, Directeur
 11. Mr A. Lakhdari, expert

- VI. Bureau du PNEI, Rabat
 12. Mr E. Bojadzieyski, Représentant Résident Adjoint
 13. Mr A. Wilmots, Conseiller Industriel Principal hors Siège
 14. Mr G. Antippas, Représentant Résident Assistant

ANNEXE II (1) - DESCRIPTION DE POSTE

(MAR 01)

- Désignation du Poste** : Economiste industriel (Analyse macro-économique)
- Durée du Projet** : 3 mois
- Date d'entrée en fonction** : Dès que possible
- Lieu d'affectation** : Rabat avec des déplacements principalement dans la Région VI (L'Oriental)
- Attributions** :
- L'expert aura à diriger le travail d'une équipe d'experts et à assurer les responsabilités de Chef de Projet. Il aura à assurer la coordination du travail de l'équipe avec le personnel de l'ODI et à travers la Direction de cet Organisme à faciliter les relations de travail entre les membres de l'équipe et les différents départements techniques gouvernementaux (Secrétariat d'Etat au Plan, au Développement Régional et à la Formation des Cadres, le Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Mines et de la Marine Marchande, etc...)
- L'expert aura à procéder à l'analyse rapide de l'économie de la Région VI (L'Oriental) en vue de relier les perspectives de son développement industriel aux prévisions de développement de l'ensemble de l'économie marocaine et plus particulièrement du secteur industriel dans le but de replacer les projets industriels nouveaux dans le cadre de l'Economie de la Région VI.
- L'expert aura à examiner l'impact des projets industriels identifiés quant à la création d'emplois nouveaux, aux besoins en infrastructure (transport, port etc...) et aux effets sur le commerce extérieur (économie et dépenses en devises etc...)
- Le Chef de Projet aura à rassembler les contributions, études et fiches technico-économiques des quatre autres experts de l'équipe avec les siennes et produire un rapport consolidé à l'issue de la mission.

Le chef de Projet associera étroitement à son travail un homologue national de manière à ce que ce dernier sera en mesure, à la fin de la mission, d'assurer la mise en application de ses recommandations de l'étude industrielle.

Qualifications requises

: Le chef de Projet devra être un économiste confirmé ayant une expérience pratique poussée de l'analyse macro-économique et de la direction d'une équipe d'experts industriels.

Connaissances linguistiques

: Une connaissance parfaite du Français est indispensable. La connaissance de la langue arabe est souhaitable.

ANNEXE II (2) DESCRIPTION DE POSTE

(MAR 62)

- Désignation du Poste : Economiste industriel (Analyse micro-économique)
- Durée du Projet : 3 mois
- Date d'entrée en fonction : Dès que possible
- Lieu d'Affectation : Rabat avec des déplacements principalement dans la Région VI (L'Oriental)
- Attributions : L'expert aura à travailler sous la responsabilité du chef de Projet et en étroite collaboration avec les autres experts du projet et le personnel de l'ODI en vue d'analyser du point de vue économique les projets industriels existants ou nouveaux entrant dans le cadre du développement industriel de la région VI (L'Oriental).
- Plus spécialement il devra :
- s'assurer de la rentabilité des projets économiques examinés par les trois ingénieurs affectés à la mission ainsi que les aspects financiers et commerciaux (marché externe et interne) de ces projets et aider les ingénieurs à mettre au point les données économiques nécessaires à l'établissement des fiches technico-économiques des projets industriels nouveaux;
 - présenter des critères permettant de classer les projets nouveaux par ordre de priorité;
 - consacrer une part appréciable de son travail à l'étude des possibilités de développement des moyennes et petites entreprises existantes ou à créer qui transformeront les produits livrés par les grandes unités ou complexes de la Région;
 - examiner les institutions et les politiques de développement industriel régional et présenter des recommandations visant à leur donner plus d'efficacité.
- L'expert devra associer un homologue à son travail.
- Qualifications requises : L'expert devra être un économiste ayant une expérience pratique poussée de l'analyse des projets et du travail en équipe.
- Connaissances linguistiques : Une connaissance parfaite du Français est indispensable.

ANNEXE II (3) DESCRIPTION DE POSTE

(PAR 03)

Désignation du poste : Ingénieur de fabrication mécanique

Durée du projet : 3 mois

Date d'entrée en fonction : Dès que possible

Lieu d'affectation : Rabat avec des déplacements principalement dans la Région VI (L'Oriental)

Attributions : L'expert aura à travailler sous la responsabilité du Chef de Projet et en étroite collaboration avec les autres experts du projet et le personnel de l'UDI pour étudier les possibilités de développement de la production mécanique et électro-mécanique de la Région VI.

Il doit rassembler la documentation disponible traitant de ce secteur et l'exploiter en vue de déterminer les possibilités de développement et de création d'unités de production telles que fonderies, forges pour la fabrication de ponts de véhicules lourds, ateliers pour la fabrication d'organes et de pièces de véhicules lourds, etc...

L'expert tiendra compte des ressources minières ainsi que de la main d'oeuvre disponibles dans la région et accordera une attention particulière aux projets de création d'une sidérurgie dans cette province, ainsi qu'à la reconversion des mines de Djerada. Il devra tenir compte également des prévisions du Gouvernement dans ce secteur et dans les secteurs connexes à court, moyen et long termes. L'expert aura à présenter pour chacun des projets nouveaux identifiés une fiche technico-économique aussi complète que possible; quant aux unités industrielles existantes elles devront faire l'objet d'une analyse technico-économique en vue de déceler les difficultés qu'elles rencontrent et de présenter des recommandations visant à les résoudre et à intégrer ces unités entre elles et les lier avec le développement de l'ensemble du secteur mécanique et électro-mécanique.

L'expert au terme de sa mission devra présenter une étude dont l'intégration dans le rapport consolidé de la mission sera aisée.

L'expert devra associer à son travail un homologue.

Qualifications requises : L'expert devra avoir une formation d'ingénieur arts et métiers avec une expérience pratique technico-économique dans le secteur mécanique et électromécanique d'au moins dix ans.

Connaissances linguistiques : Une connaissance parfaite du français est indispensable.

ANNEXE II (4) DESCRIPTION DE POSTE

- Désignation du poste : Ingénieur textile (spécialiste du coton)
- Durée du projet : 6 mois
- Date d'entrée en fonction : Dès que possible
- Lieu d'affectation : Rabat, avec des déplacements principalement dans la Région VI (L'Oriental)
- Attributions :
- L'expert aura à travailler sous la responsabilité du chef de projet et en étroite collaboration avec les autres experts et le personnel de l'ONDI en vue d'étudier les possibilités de développement de la production textile dans la Région VI (L'Oriental) et principalement la transformation du coton de longues fibres (filature, tissage, confection).
 - Il doit rassembler toute la documentation disponible traitant de cette production et l'exploiter dans le but de déterminer les possibilités de développement et la création d'unités de production telles que filatures, usines de tissage, ateliers de confection, etc...
 - L'expert devra tenir compte des ressources de la Région en matières premières et en main d'œuvre et accorder une attention particulière à la possibilité de la création (env.agée par le Maroc) d'un complexe cotonnier dans la Région VI (L'Oriental). Il devra tenir compte également des prévisions dans le secteur textile dans son ensemble à court, moyen et long terme.
 - L'expert aura à présenter pour chacun des projets nouveaux identifiés une fiche technico-économique aussi complète que possible.
 - Au terme de sa mission, l'expert devra présenter une étude dont l'intégration dans le rapport consolidé de la mission sera aisée.
 - L'expert devra associer à son travail un homologue.

Qualifications requises

: L'expert devra avoir une formation d'ingénieur textile spécialisé dans la transformation du coton et devra avoir une expérience pratique tant des problèmes techniques qu'économiques du secteur textile d'au moins dix ans.

Connaissances linguistiques

: Une connaissance parfaite de français est indispensable.

ANNEXE II (5) DESCRIPTION DE POSTE

(M. 100)

Désignation du Poste : Ingénieur Pétrochimiste

Durée du Projet : 6 mois

Date d'entrée en fonctions : Dès que possible

Lieu d'affectation : Maroc avec des déplacements principalement dans la Région VI (l'oriental)

Attributions : L'expert aura à travailler sous la responsabilité du Chef de Projet et en étroite collaboration avec les autres experts du projet et le personnel de l'ODI pour étudier les possibilités de développement d'une industrie pétrochimique dans la Région VI (l'oriental).

Il doit rassembler la documentation disponible traitant de ce secteur et l'exploiter en vue de déterminer les possibilités de développement et de création d'unités de production basées tant sur le gaz naturel qui sera amené d'Algérie jusqu'à la Région Est du Maroc que sur les ressources en charbon de la région ou encore sur du pétrole brut importé.

Une attention toute particulière devra être accordée par l'expert au développement d'une industrie de production de fibres synthétiques (polyamides et polyester) dans le cadre de la politique tracée par le Maroc.

L'expert aura à présenter pour chacun des projets nouveaux une fiche technico-économique aussi élaborée que possible et devra présenter son étude dans une forme facilement assimilable au rapport commun par l'ensemble des experts du projet avant la fin de la mission.

L'expert devra associer à son travail un homologue.

Qualifications requises : L'expert devra avoir une formation d'ingénieur chimiste spécialisé dans la pétrochimie et faire état d'une expérience pratique dans le domaine de l'analyse technico-économique des projets de pétrochimie d'au moins cinq ans.

Connaissances linguistiques: Une connaissance parfaite du français est indispensable.

ANNEXE III - Budget Révisé du Projet

A. Contribution de l'UNEP (en \$ 000) n/a 1973
 n/a n/a

10. Personnel du Projet

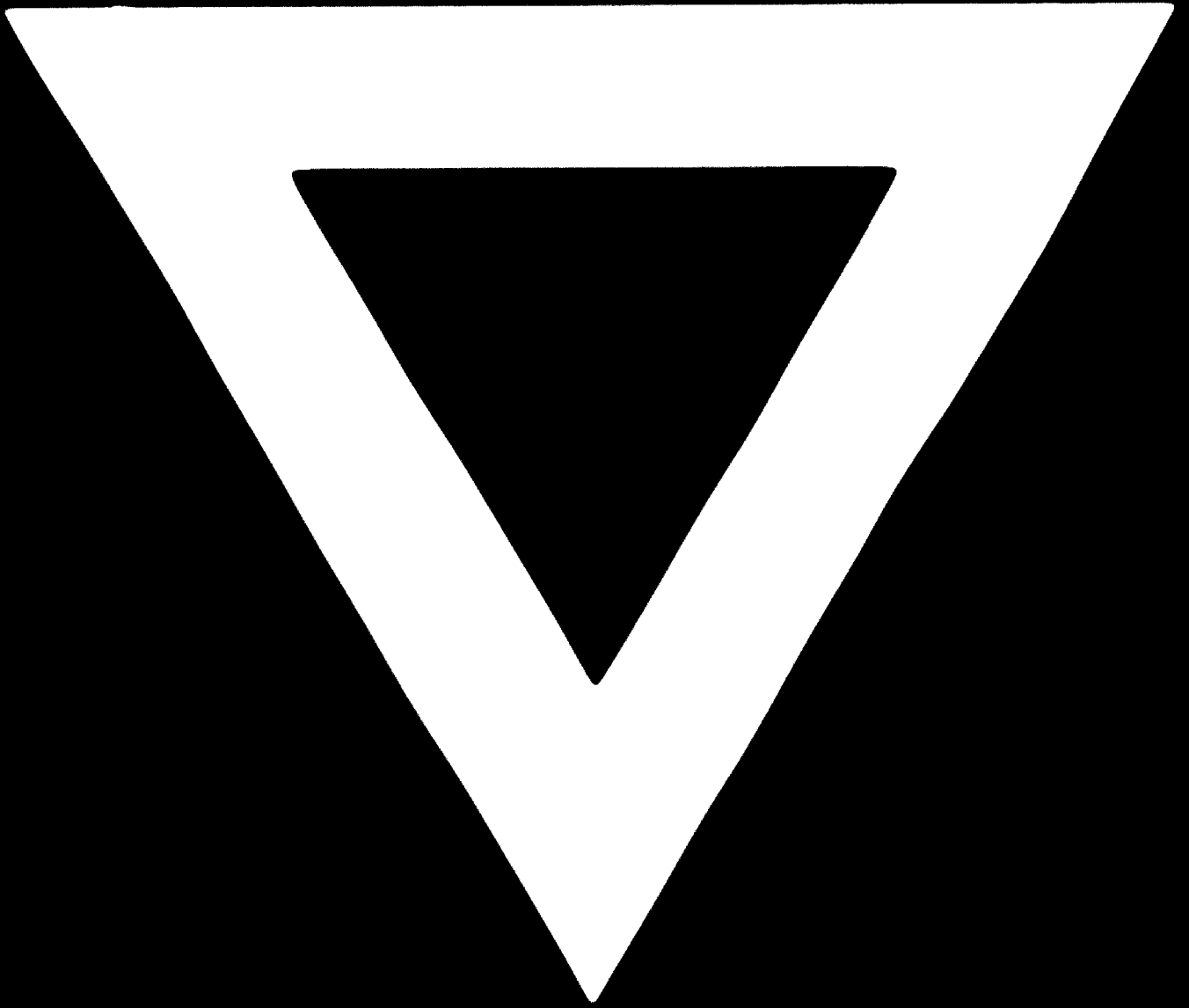
11. Experts

11.01 Un fonctionnaire UNDP (Mission exploratoire)	17,5	1250	17,5	1250*
11.02 Un économiste industriel (chef de projet (macro-analyse))	17,5	750	17,5	750
11.03 Un économiste industriel (micro-analyse)	17,5	750	17,5	750
11.04 Un ingénieur de fabrication mécanique	17,5	750	17,5	750
11.04 Un ingénieur textile	17,5	750	17,5	750
11.05 Un ingénieur pétrochimiste	17,5	750	17,5	750
11.06 Un fonctionnaire UNDP	250	250	250	250
TOTAL GENERAL	350,0	4125	350,0	4125

B. Contribution du Gouvernement en dirhams

Frais de secrétariat	1000
Transports dans la région	1000
TOTAL GENERAL	1500

* Seule cette somme a été dépensée en 1973



76. 06. 30